



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le Centre de santé et de services sociaux de Beauce se mérite une mention d'honneur lors du Gala des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux 2009

Beauceville, le 9 octobre 2009 – Le Centre de santé et de services sociaux de Beauce (CSSSB) se réjouit que le service Suivi intensif dans le milieu (SIM) en santé mentale ait reçu une mention d'honneur dans la catégorie « Personnalisation des soins et des services », lors du Gala des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux qui s'est tenu le jeudi 8 octobre 2009 à Québec. « *Le CSSSB veut féliciter et rendre hommage à tous les membres de l'équipe impliqués dans ce service ainsi qu'à leurs collaborateurs et souligner leur grande contribution, leur engagement, leur sens de l'innovation et leur souci constant d'améliorer la qualité des soins et des services offerts à la population de la région* », mentionne monsieur Jacques Francoeur, président du conseil d'administration du CSSSB.

Ayant toujours en tête le processus de rétablissement de chaque individu, le service de suivi intensif dans le milieu en santé mentale est l'œuvre d'une équipe multidisciplinaire qui vient appuyer et bonifier le travail des intervenants qui assurent le suivi des personnes aux prises avec un problème de santé mentale grave associé à d'autres problématiques comme la toxicomanie et les troubles de comportement.

Le suivi intensif et la personnalisation des services ont des retombées majeures sur la qualité de vie des usagers. Grâce à l'encadrement qui leur est fourni, ils parviennent à une plus grande stabilité, laquelle se traduit, sur un plan pratique, par une meilleure gestion notamment de leur médication et de leur budget. Sur le plan clinique, le suivi intensif dans le milieu contribue à réduire les symptômes et, ce faisant, à diminuer considérablement le recours aux services spécialisés et à l'hospitalisation. Tous y gagnent : tant les personnes elles-mêmes que les intervenants.

La mention d'honneur était accompagnée d'une somme de 5000 \$ ainsi que d'un trophée. L'argent reçu sera investi dans le service afin de poursuivre son développement.

C'est avec la passion et la détermination des personnes et un service comme celui-ci que le CSSSB concrétise sa promesse de service qui est « Avec vous... pour bâtir ensemble une communauté responsable de sa santé ».

-30-

Source : Sylvie Thompson
Agente d'information
CSSSB
Tél. : 418 774-3304, poste 3508